





Plan Local d’Urbanisme Intercommunal du Pernois

Plan de zonage

La Thieuloye

Date d’arrêt de
projet

25 octobre 2023

Date d’approbation

26 février 2025

UrbYcom
85 Espace Neptune - rue de la Calypso
62 110 HENIN-BEAUMONT
Tél : 03.62.07.80.00
Mail : contact@urbYcom.fr

Echelle : 1/5000

Ub

N

Ae

Ap

Éléments de patrimoine à protéger

NUMÉRO	TYPE	COMMUNE
01	ÉGLISE	LA THIEULOYE
02	MONUMENT AUX MORTS	LA THIEULOYE
03	NICHE MURALE	LA THIEULOYE
04	NICHE MURALE	LA THIEULOYE
05	ORATOIRE	LA THIEULOYE
06	CALVAIRE	LA THIEULOYE
07	STATUE	LA THIEULOYE
08	CALVAIRE	LA THIEULOYE
09	CHAPELLE	LA THIEULOYE
10	BÂTI REMARQUABLE	LA THIEULOYE
11	CHAPELLE	LA THIEULOYE

Informations

 Cimetière

 Nouvelle construction

 Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme

 Secteur faisant l'objet d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Limites de zones

 Ua : Zone urbaine dense correspondant aux centres-villages anciens

 Ub : Zone urbaine moins dene correspondant aux extensions plus récentes des tissus urbains

 UE : Zone urbaine à vocation économique

 A : Zone agricole

 Ap : Secteur de la zone agricole présentant des enjeux naturels

 N : Zone naturelle

Éléments à protéger

 Éléments de patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme

 Éléments de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : linéaires végétalisés

 Espace boisé à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme

 Éléments à préserver au titre de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme : chemin

Installations agricoles

 Installation agricole classée

 Installation agricole non classée

La commune est concernée par la PPRI de la Lawe.
Le document est consultable en annexe du PLUI.